



Organisateur : **Syndicat d'initiative de Gréasque** BP 39-13850 Gréasque - Association loi 1901 N° SIRET 453 215 642 00019

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS – Professionnel (personne morale)

le **dimanche 15 avril 2018** à **Gréasque**

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le : à Département : Ville :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. ☎ 04/...../...../...../..... ☎ 06/...../...../...../..... Mail :.....@.....

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation du (ou des) véhicule(s) :

Déclare sur l'honneur :

- être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce
- tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les mobiliers usagés (Article R321-7 du Code pénal)

Fait à Gréasque, le **Signature**

Ci-joint règlement de.....€ pour un emplacement d'une longueur de m

(15 € les 2 mètres linéaires + 10 € par m supplémentaire)

Régulé par chèque à l'ordre du Trésor Public N°..... Banque : Espèces

Attestation obligatoire (en application de la loi du 4 août 2008) **devant être remis en mairie annexe ou au Syndicat d'initiative avec la photocopie d'une pièce d'identité, avant le 31 mars 2018**

Votre emplacement vous sera indiqué à votre arrivée. Au-delà de 8h30, il sera remis en disponibilité. En cas de désistement de votre part moins de huit jours avant la manifestation, la somme versée ne sera pas restituée. Les chèques ne seront mis à l'encaissement qu'après la manifestation. Seuls organisateurs ont le droit d'annuler celle-ci la veille, en cas d'intempéries annoncées. Les organisateurs du vide-greniers se dégagent de toutes responsabilités en cas de vol ou de dégradation survenus au matériel et marchandises exposés. Un règlement complet de la manifestation vous est remis à l'inscription.



Organisateur : **Syndicat d'initiative de Gréasque** BP 39-13850 Gréasque - Association loi 1901 N° SIRET 453 215 642 00019

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS – Professionnel (personne morale)

le **dimanche 15 avril 2018** à **Gréasque**

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le : à Département : Ville :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. ☎ 04/...../...../...../..... ☎ 06/...../...../...../..... Mail :.....@.....

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation du (ou des) véhicule(s) :

Déclare sur l'honneur :

- être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce
- tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les mobiliers usagés (Article R321-7 du Code pénal)

Fait à Gréasque, le **Signature**

Ci-joint règlement de.....€ pour un emplacement d'une longueur de m

(15 € les 2 mètres linéaires + 10 € par m supplémentaire)

Régulé par chèque à l'ordre du Trésor Public N°..... Banque : Espèces

Attestation obligatoire (en application de la loi du 4 août 2008) **devant être remis en mairie annexe ou au Syndicat d'initiative avec la photocopie d'une pièce d'identité, avant le 31 mars 2018**

Votre emplacement vous sera indiqué à votre arrivée. Au-delà de 8h30, il sera remis en disponibilité. En cas de désistement de votre part moins de huit jours avant la manifestation, la somme versée ne sera pas restituée. Les chèques ne seront mis à l'encaissement qu'après la manifestation. Seuls organisateurs ont le droit d'annuler celle-ci la veille, en cas d'intempéries annoncées. Les organisateurs du vide-greniers se dégagent de toutes responsabilités en cas de vol ou de dégradation survenus au matériel et marchandises exposés. Un règlement complet de la manifestation vous est remis à l'inscription.